

Avis voté en plénière du 28 juin 2017

Combattre l'isolement social pour plus de cohésion et de fraternité

Déclaration du groupe de l'Outre-mer

Cet avis met en lumière les multiples facteurs de fragilisation du lien social qui, in fine, peuvent conduire à la mise à l'écart et à l'enfermement des personnes les plus vulnérables dans leur solitude.

Les évolutions contemporaines n'expliquent pas à elles seules la rupture du lien social mais l'isolement traduit plus globalement la difficulté à maintenir l'interaction sociale. Ce phénomène en progression ne touche pas simplement les personnes âgées même si elles sont davantage concernées mais devient un problème intergénérationnel.

En effet, les conséquences de la crise économique, l'aggravation de la pauvreté et le délitement du lien social peuvent, à terme, mettre en péril notre cohésion sociale et accentuer l'individualisme qui progresse fortement dans la société.

Dans les Outre-mer, au-delà de l'éloignement avec l'Hexagone, l'étendue de certains territoires isole les populations, provoque un sentiment d'abandon lié aux conditions dégradées dans l'accès au droit et aux services publics. Ce mal être se traduit par le désœuvrement voir dans certains cas par l'augmentation des taux de suicides comme par exemple chez les jeunes amérindiens de Guyane.

Comme le préconise l'avis, une meilleure appréhension et définition du sujet permettraient de recenser exactement l'ampleur du phénomène pour lutter efficacement contre l'aggravation de l'isolement social tout en impliquant davantage les pouvoirs publics aux actions citoyennes. Car souvent, les collectivités s'exonèrent de leur mission de service public en déléguant ce rôle aux acteurs associatifs.

Cependant, la lutte contre l'enfermement dans la solitude suppose d'associer l'ensemble de la société à la définition, à la mise en place et à la coordination des politiques publiques à l'échelle des collectivités pour tenir compte des particularités de chacun des territoires.

Au-delà des mesures concrètes qui sont énumérées, il convient particulièrement d'insister sur l'obligation de retisser le lien social pour ne pas fragiliser davantage la cohésion sociale. Cela passera nécessairement par l'accompagnement des évolutions de la famille, par l'éducation, par une lutte acharnée contre les inégalités tout en favorisant la solidarité.

Le groupe de l'Outre-mer a voté l'avis.